

PATRICE CAHART

Historien

*Ancien directeur
des Monnaies et Médailles*

«L'euro doit assumer un défi, car c'est une monnaie sans mémoire»

Le 1^{er} janvier 2002, l'euro fiduciaire aura cours en France comme dans les onze autres pays de la zone euro. Et le 17 février, le franc disparaîtra. Événement majeur qui mérite un rappel de l'histoire des monnaies. Patrice Cahart nous livre ses réflexions à ce propos.

■ Vous avez été directeur des Monnaies et Médailles de 1987 à 1991. Que vous inspire le passage, le 1^{er} janvier 2002, du franc à l'euro que semblent redouter beaucoup de particuliers ?

Tout changement d'habitudes dérange. Là, il y a en plus un changement de philosophie. Jusqu'à présent, les autorités monétaires des différents pays essayaient de s'abriter derrière de vieilles dénominations plutôt que de faire du neuf. L'euro est une monnaie sans mémoire, il s'inscrit en dehors de la tradition. Cela peut poser problème.

■ Quelle est cette tradition ?

Voyons d'abord le franc. Il ne date pas de Bonaparte, mais de Jean II le Bon, prisonnier des Anglais à la bataille de Poitiers, qu'il a fallu libérer en payant une rançon monumentale. Pour la verser, on émet alors deux pièces en or, le franc à pied et le franc à cheval : on y voit, à pied ou à cheval, le roi Jean II le Bon libéré. Car franc, cela veut dire libre. Nombre de mots dans notre langue en attestent : affranchir, port franc, jour franc, franc-maçon.

■ Pourquoi le mot franc veut-il dire libre ?

Il faut remonter au temps où la langue française se forme, sous les Mérovingiens. A l'époque, il y a des Francs qui, en leur qualité de vainqueurs, sont des hommes libres. Et des Gallo-Romains qui, eux ne sont pas forcément des hommes libres. Au temps de Jean II le Bon, il n'était plus possible de distinguer entre les descendants des Francs et les descendants des Gallo-Romains, mais l'identité «franc = libre» est restée dans la langue.

Après la rançon de Jean II le Bon, on ne frappe plus de nouveaux francs, mais le nom franc demeure dans le langage commun comme équivalent de la livre. Voyez la correspondance de Voltaire. Il y a des écus de six francs – une grande pièce en argent – et de trois francs – une plus petite pièce. Quand Bonaparte arrive au pouvoir, il veut innover par principe, un peu, mais

Entretien

paient l'Allemagne ont créé une nouvelle monnaie qui continuait de s'appeler mark et qui inspirait confiance. Le deutsmark qui a succédé au reichsmark a marqué la résurrection de l'Allemagne. Cet attachement très fort des Allemands à leur monnaie explique les nombreuses réticences que l'euro a rencontrées là-bas. Aujourd'hui, les difficultés de leur économie poussent les Allemands à s'adosser à un ensemble plus large.

■ Le franc, lui, n'a pas eu ce rôle confédérateur ?

Il a cependant été une source de fierté nationale : il y avait le litre, le mètre et le franc. Cela faisait partie du système décimal, c'était une unité de valeur dont on n'imaginait pas la dévaluation. Ce franc très respectable a été copié par les Belges et les Suisses. Cela jusqu'en 1914. La question de la confiance ne se posait pas comme aujourd'hui, parce que la plupart des monnaies étaient liées à l'or. Le franc et le sterling bénéficiaient toutefois d'un prestige particulier.

■ L'euro a failli s'appeler l'écu...

La première idée de nom pour l'euro a été l'écu, sigle de *European currency unit*. C'était un coup de chapeau aux anglophones, à la France et aussi aux pays de l'Europe du Sud qui ont connu l'écu : le Portugal, l'Espagne (qui a possédé des escudos) et plusieurs États italiens qui ont eu des scudis. L'écu n'a pas été retenu à cause de l'opposition des Allemands pour qui l'écu ne voulait rien dire.

■ Etes-vous optimiste sur l'avenir de l'euro ?

L'euro n'a pas très bien commencé. Cela peut s'expliquer par des différences de prospérité économique, de part et d'autre de l'Atlantique, mais aussi par le fait que c'est un changement d'habitude, que cet euro ne dit rien aux acteurs de pays lointains qui ont de l'argent

à placer. Du point de vue des fondamentaux de l'économie, c'est inexplicable, car l'endettement de la zone euro est faible et celui des Américains monumental. Un jour cela sera pris en compte, et je ne suis pas pessimiste sur l'avenir. L'euro jouera sûrement un jour le rôle de monnaie de réserve.

■ Le projet de loi de finances 2002 met au crédit de l'Etat 5 milliards de francs qui correspondraient aux pièces et billets perdus dans l'opération de la bascule... Comment l'expliquez-vous ?

Il faut rappeler le droit de seigneurage de l'Etat. Ce terme est



PHOTOS : MUSÉE MONNAIE DE PARIS

l'Ultime franc

A quelques jours du passage à l'euro, la Monnaie de Paris a mis en vente une pièce exceptionnelle :

l'Ultime franc créé par Philippe Starck. Véritable prouesse technologique, l'Ultime franc est un condensé de multiples facettes innovantes allant de la ligne ondulée du métal, à la concentration des informations significatives sur la tranche, jusqu'à la valeur faciale dont le dessin se projette sur l'avvers et le revers de la pièce.

Cet Ultime franc a été lancé le 15 septembre 2001. Le tirage est épuisé à la vente, tant en argent qu'en or !

d'ailleurs employé tel quel par les Anglo-Saxons. Dans la plupart des pays d'Europe, les Etats émettent les pièces et les Banques centrales les billets. Cela tient à des raisons historiques : les billets sont arrivés à la fin du XVIII^e siècle, les banques centrales ont été créées pour les émettre.

La raison d'être des faces nationales des pièces en euros est double : la principale, c'est de marquer la personnalité des différents Etats, puisque nous sommes une confédération. Sur les quinze pays membres de l'Union européenne, sept sont des monarchies et l'usage est de mettre l'effigie du monarque sur les pièces. Tous les pays membres partagent la volonté de ne pas rendre les pièces anonymes, interchangeables et de garder la personnalité de chaque nation. La personnalisation des pièces permet en outre de confirmer le droit de seigneurage. C'est l'Etat qui a frappé la monnaie, il y met sa marque.

Pratiquement, l'Etat, émetteur des pièces, les vend à la Banque centrale de son pays. Ce système va perdurer avec l'euro. Et la vente se fait à la valeur faciale : par exemple une pièce de 10 francs est vendue 10 francs à la Banque de France, alors que le prix de revient est de l'ordre de 1,30 franc. Donc l'Etat encaisse une différence de 8,70 francs. Il va y avoir une opération croisée où l'Etat va reprendre les pièces démonétisées, donc il va rembourser la Banque de France à la valeur faciale. Et, en sens inverse, il lui cèdera des euros à leur valeur faciale. En gros, cela se compensera. A la différence près qu'une partie des pièces ne reviendront jamais : elles sont perdues, elles servent à caler des meubles, ou bien les consommateurs, français ou étrangers, les conservent en souvenir. D'où le profit attendu, en France comme dans les autres Etats-membres. ■

Propos recueillis par
Quitterie de Fommervault
et Roselyne de Clapiers